

# Intersection entre culture et intervention d'autorité : point de vue et expérience de parents et de jeunes issus de l'immigration suivis en protection de la jeunesse

**Chantal Lavergne**, Chercheuse, Institut universitaire Jeunes en difficulté, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL), Professeure associée, École de travail social, Université de Montréal  
chantal.lavergne.ccsmtl@sss.gouv.qc.ca

**Sarah Dufour**, Professeure titulaire, École de psychoéducation, Université de Montréal, Membre régulière de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté du CCSMTL  
sarah.dufour@umontreal.ca

**Rosita Vargas Diaz**, Candidate au doctorat, École de travail social, Université de Montréal  
rosita.vargas.diaz@umontreal.ca

---

## RÉSUMÉ :

*La clientèle des services de protection est de plus en plus diversifiée culturellement. L'intersection entre la culture et l'intervention en protection de la jeunesse soulève la question de l'adaptation des services. Cet article présente les résultats d'une étude qualitative réalisée auprès de 21 parents et de 20 jeunes issus de l'immigration et portant sur leur point de vue et leur expérience à l'égard de l'intervention. Les résultats permettent de constater l'influence du contexte d'autorité sur les relations intervenant-famille immigrante. Ils montrent que les actions et attitudes des intervenants prennent une importance capitale pour l'engagement des familles, ainsi que pour la co-construction du sens de l'intervention. Les aspects plus spécifiques des interventions qui influencent les perceptions et les réactions des participants à cet égard ont trait notamment aux stratégies visant à les aider à surmonter le choc initial et la peur entourant le signalement, ainsi qu'à celles axées sur la reconnaissance de leur culture, de leurs défis d'intégration et de leurs forces. Les participants sont aussi sensibles aux efforts des intervenants qui visent à rééquilibrer le pouvoir en leur laissant une marge de manœuvre pour s'impliquer dans les décisions concernant leur famille. Les résultats soulignent en outre une certaine variabilité dans la réponse aux parents et aux jeunes, ce qui soulève des enjeux pour une offre de services adaptés et équitables pour ces usagers aux prises avec des défis et obstacles d'intégration importants.*

161

## MOTS-CLÉS :

*Intervention en protection de la jeunesse, familles immigrantes, engagement, adaptation des services*

---

## INTRODUCTION

La clientèle des services de protection situés dans les centres urbains comme Montréal est diversifiée culturellement. Par exemple, les enfants des minorités ethnoculturelles (MEC), immigrants ou descendants d'immigrants, représentent 43 % des enfants signalés au CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (Sarmiento et Lavergne, 2017). Parmi les enfants des MEC, les enfants noirs sont surreprésentés par rapport à leur nombre au sein de la population. En ce qui a trait aux

enfants issus d'autres minorités, bien qu'ils soient sous-représentés parmi les enfants signalés, ils sont, comme les enfants noirs, deux fois plus susceptibles de voir leur signalement retenu que les enfants non issus des MEC (Lavergne et Dufour, 2020). La forte présence de ces enfants dans les services de protection soulève des questions. Parmi les pistes explicatives, des pratiques ou croyances culturelles et les défis d'intégration pourraient être liés à de telles différences, mais elles pourraient également traduire le fait que les pratiques disciplinaires et éducatives des parents immigrants ou issus des MEC sont plus susceptibles d'être signalées en raison des stéréotypes et des perceptions discriminatoires à l'égard de ces familles (Sawrikar, 2016), ce qui pourrait amener à percevoir davantage de risques pour ces enfants (Lavergne et Dufour, 2020).

Parmi les MEC, les familles immigrantes, c'est-à-dire les parents nés à l'étranger mais vivant maintenant au Canada et leurs enfants (nés au Canada ou non), qui sont en contact avec les services de protection de l'enfance sont particulièrement vulnérables en raison des défis spécifiques reliés à l'intégration et aux chocs culturels qui peuvent survenir en cours d'intervention (Cohen-Emerique, 2015). Malgré tout, on ne dispose encore que de peu de connaissances sur l'expérience de ces familles ainsi que sur leur relation avec les intervenants de la protection de la jeunesse. La présente étude vise justement à enrichir les connaissances à cet égard en explorant le contact initial de ces familles avec l'intervention des services de protection et les approches adoptées à l'égard de la dimension interculturelle, du pouvoir et de l'autorité de même que de la reconnaissance des défis et obstacles vécus.

## 1. Défis spécifiques des familles immigrantes

Les familles immigrantes sont susceptibles de vivre des défis particuliers et de se retrouver dans un contexte de vulnérabilité accrue qui peut rendre nécessaire une intervention de la part des services de protection de l'enfance (Lebrun, Hassan, Boivin et al., 2015; Sawrikar, 2016). Parmi les facteurs de vulnérabilité les mieux documentés, on retrouve les chocs culturels entre les nouveaux arrivants et la culture de la société d'accueil en ce qui concerne les normes en matière d'éducation des enfants. Plusieurs familles proviennent de pays où tant les dispositifs de protection des enfants que les pratiques parentales éducatives diffèrent de ceux du pays d'accueil; elles ne disposent pas toujours des connaissances nécessaires pour bien comprendre les lois relatives à l'éducation des enfants et à l'usage de la punition corporelle en particulier (Lewig, Arney et Salveron, 2010). Ce manque de connaissances ou de compréhension combiné à une absence d'accompagnement et de soutien peut contribuer à augmenter les risques d'un signalement aux services de protection (Lavergne, Dufour et Couture, 2014).

L'immigration entraîne aussi dans les rôles familiaux des ajustements qui peuvent s'avérer une source de perturbation importante. Des tensions familiales peuvent survenir dans les cas où les enfants se sentent tiraillés entre les attentes des parents qui adhèrent aux valeurs culturelles de leur pays d'origine et celles de la société d'accueil et, en l'absence de soutien adéquat pour aider à résoudre ces tensions, le risque de maltraitance peut s'avérer plus important (Carranza, 2017). Outre ces écarts, de longues périodes de séparation entre les enfants et leurs parents, ainsi qu'entre les conjoints, peuvent provoquer d'importants ajustements tant durant la séparation qu'au moment de la réunification (Detlaff et Earner, 2012). Les pressions financières et culturelles vécues par les familles, ainsi que l'adaptation aux nouvelles valeurs d'égalité entre les sexes de la société d'accueil (Menjivar et Salcido, 2002), peuvent provoquer des tensions au sein du couple pouvant mener à de la violence conjugale, en plus d'augmenter les probabilités d'un signalement aux services de protection de l'enfance (Detlaff et Earner, 2012).

Les parents immigrants sont également confrontés à des défis sur le plan économique. Une série de mécanismes d'exclusion limitent leur intégration au marché du travail : les barrières de la langue, la déqualification professionnelle, l'exigence d'une expérience dans le pays d'accueil et la discrimination figurent parmi les obstacles les mieux documentés (Chicha, 2012). Ces désavantages mènent le plus souvent à la pauvreté ainsi qu'à des conditions de vie précaires susceptibles de nuire à la parentalité et à la réponse aux besoins de base des membres de ces familles (Carranza, 2017).

Enfin, le manque d'accès ou d'utilisation des services en communauté permettant de prévenir les difficultés psychosociales constitue un autre défi qui se pose aux familles immigrantes (Thompson, Chaze, George et al., 2015). L'accès de ces familles aux services d'aide préventifs peut être influencé par des barrières sur les plans linguistique et culturel (Hines, Lemon, Wyatt et al., 2004), la méconnaissance du système d'aide (Sawrikar, 2016) ainsi que l'expérience de discrimination, qui engendre un faible niveau de confiance envers les institutions comme la protection de l'enfance (Thompson, Chaze, George et al., 2015).

Les études mettent en évidence la crainte des familles immigrantes à l'égard des interactions avec les services de protection de l'enfance, souvent plus exacerbée que dans les autres familles. Les intervenants sont souvent perçus comme ceux qui enlèvent les enfants et qui abusent de leur pouvoir sans que les parents ne puissent se défendre (Dumbrill, 2009). La crainte des répercussions légales d'un signalement sur le projet migratoire des familles ainsi que des expériences négatives antérieures avec des agences répressives de l'État dans le pays d'origine contribuent à alimenter leur mauvaise perception des services de protection de l'enfance (Kriz, Slayter, Lannicelli et al., 2012). Néanmoins, certaines études montrent que l'expérience de ces parents peut également être positive et que les attitudes des intervenants jouent un rôle important à cet égard (Maiter et Stalker, 2011). Les familles apprécient en particulier des attitudes comme l'écoute, le respect, l'empathie et l'ouverture ainsi qu'une approche axée sur la collaboration et la reconnaissance de leurs forces.

163

Au-delà des pratiques professionnelles, les études font également état des conditions institutionnelles qui freinent l'accès des familles immigrantes à une intervention de qualité. Entre autres obstacles, des intervenants en protection de la jeunesse font état du manque de reconnaissance de la part de l'institution quant à la particularité de l'intervention auprès de cette clientèle (complexité, durée, problèmes de communication, etc.) et du manque de ressources mises à leur disposition pour y faire face (formation, soutien clinique, etc.) (Hassan et Rousseau, 2007). Enfin, des auteures soulignent aussi le manque d'accès à des programmes et activités cliniques adaptés culturellement ainsi que la méconnaissance de leur efficacité (Dufour, Hassan et Lavergne, 2012).

Bref, la compréhension des défis des familles immigrantes est cruciale pour offrir un service adapté. Cependant, on ne dispose encore que de peu de recherches portant sur l'intervention en contexte interculturel en protection de la jeunesse, et la plupart d'entre elles se centrent sur le point de vue des intervenants à leur égard. Les résultats présentés dans cet article visent à combler le manque de connaissances sur ces sujets. Ils explorent l'expérience des familles immigrantes suivies en protection de la jeunesse en leur donnant la parole afin d'accéder à une riche description de leurs points de vue sur l'intervention reçue et leur relation avec les intervenants.

## 2. Perspective théorique privilégiée

Cette étude s'inspire de la perspective interculturelle pour cerner les interactions entre les familles et les intervenants en protection de la jeunesse (Cohen-Emerique, 2015). Les schèmes de référence des parents immigrants et des intervenants peuvent être éloignés, voire se situer parfois à l'opposé en ce qui concerne l'éducation des enfants, l'autorité parentale et les rapports de pouvoir intervenants-

familles. Ces différentes visions peuvent influencer de manière importante la reconnaissance d'un problème, son explication et la manière d'y remédier. Appliquée à l'intervention, cette perspective propose de surmonter les malentendus ou incompréhensions culturelles à travers une démarche de décentration de son cadre de valeurs personnel, d'ouverture à la culture et au point de vue de l'autre et de négociation de compromis avec la famille (Cohen-Émerique, 2015).

La relation intervenant-usager implique donc une dimension interculturelle importante, mais elle s'inscrit également dans un rapport social inégalitaire. En protection de la jeunesse, la relation avec les familles se caractérise par un rapport asymétrique en raison du caractère contraint de l'intervention et des pouvoirs importants dont disposent les intervenants. Leurs attitudes prennent donc une importance capitale pour l'engagement des familles, ainsi que pour la co-construction du sens de l'intervention en contexte interculturel (Dyche et Zayas, 2001).

L'approche interculturelle mise aussi sur la sensibilité des intervenants à l'égard des expériences liées aux trajectoires migratoires des familles ainsi qu'au processus d'intégration (Cohen-Émerique, 2015). Ce processus est influencé par des facteurs sociaux, politiques et économiques qui contribuent au maintien des inégalités sociales comme celles que peuvent vivre les familles immigrantes vulnérables, notamment la discrimination et le racisme. Ces enjeux structurels deviennent alors importants à intégrer à l'analyse afin de mieux éclairer les défis et obstacles auxquels ces familles sont confrontées ainsi que la réponse sociale offerte.

### 3. Méthodologie

Afin de tenir compte du point de vue des usagers et de favoriser leur participation, ainsi que de témoigner de la complexité du travail en protection avec les familles, la présente étude explore l'expérience de parents et d'adolescents, deux acteurs dont on a peu entendu la voix jusqu'à présent. Des données ont été recueillies auprès de 41 participants issus de l'immigration (14 mères, 7 pères et 20 adolescents de 10 ans et plus) et recevant des services de protection depuis au moins trois mois. Sur ce nombre, 14 participants font partie de quatre familles comprenant trois membres (deux parents et un enfant) et d'une dyade (un parent et un enfant). Ils proviennent d'une diversité de pays, dont Haïti, la République dominicaine, la Colombie, le Mexique, l'Algérie, le Liban, le Congo et le Pakistan. Les parents sont au Québec depuis seize ans en moyenne, soit entre trois et trente ans, alors que les jeunes immigrants y sont depuis huit ans en moyenne, soit entre trois et quinze ans.

Les trois quarts des parents n'ont pas terminé leurs études secondaires. La plupart (81 %) ont un revenu familial de moins de 20 000 dollars par année, alors qu'ils ont en moyenne deux enfants.

La négligence constitue le motif d'intervention le plus fréquent. Les autres motifs sont, par ordre d'importance décroissante : l'abus physique, les troubles de comportement, les mauvais traitements psychologiques et l'abus sexuel. Au moment de l'entrevue, onze jeunes faisaient l'objet d'un placement dans une famille d'accueil ou dans un centre de réadaptation et neuf étaient suivis dans leur milieu familial.

Les participants ont été recrutés sur une base volontaire afin de prendre part à un entretien individuel semi-dirigé d'environ une heure trente et de remplir un bref questionnaire sociodémographique. Des précautions éthiques ont été prises. Notamment, l'équipe a informé les participants qu'ils étaient libres de ne pas prendre part à la recherche sans que cela nuise aux relations avec les intervenants impliqués dans leur dossier, et que, s'ils acceptaient de participer, leurs propos resteraient confidentiels et qu'ils pouvaient se retirer à tout moment. L'entretien a été réalisé en français, en espagnol ou en créole par les intervieweurs et intervieweuses avec l'aide d'un interprète professionnel dans les cas où les participants ne parlaient aucune de ces langues. Les entrevues ont

toutes été enregistrées puis transcrites intégralement et traduites en français, le cas échéant. Une analyse thématique a été réalisée à l'aide du logiciel Nvivo en s'inspirant des procédés de réduction de données de Paillé et Mucchelli (2012), selon un modèle d'analyse mixte incluant des catégories théoriques et émergentes regroupées en thèmes et sous-thèmes. Des mémos thématiques ont ensuite été rédigés afin de faire la synthèse de chaque thème identifié pour en dégager des lignes directrices au regard des objectifs de recherche. Une méthode de corroboration basée sur l'échange entre les membres de l'équipe a été utilisée tout au long du processus, ce qui a permis de stimuler la réflexion et de clarifier les interprétations (Huberman et Miles, 1991).

## 4. Résultats

Les expériences des participants varient tout au long du processus d'intervention et, dans la plupart des cas, elles sont étroitement reliées aux attitudes et aux actions des intervenants visant à 1) les aider à surmonter le choc initial et la peur entourant l'intervention des services de protection; 2) prendre en compte leur culture; 3) les considérer comme des partenaires et 4) reconnaître leurs défis d'intégration et leurs forces. Pour chacune de ces catégories, nous présentons plus en détail l'expérience et le point de vue des jeunes (J) et des parents (P) à l'égard des attitudes et des actions adoptées par les intervenants envers eux en s'attardant à ce qui a aidé ou nui à leur engagement dans l'intervention.

### 4.1 Choc initial et peur entourant l'intervention des services de protection

L'intervention des services de protection de la jeunesse a été vécue comme « un choc ». Plusieurs ont une méconnaissance du rôle des intervenants de la DPJ (c.-à-d. aide et contrôle) et manquent souvent de repères culturels pour comprendre et naviguer dans ce système complexe :

*Il y a plusieurs choses qu'il fallait me répéter puis me réexpliquer parce que ce n'est pas des choses qui se trouvent dans mon pays. [...] Donc il faut prendre le temps d'expliquer et à la famille et au jeune c'est quoi qui les attend dans le programme. (J20)*

Les parents expriment une expérience de peur intense avant cette intervention concernant la perte de leur enfant : « J'avais peur de lui dire la vérité parce que j'avais peur qu'ils partent avec mon fils » (P8). Ils disent vivre l'intervention comme une intrusion dans leur famille, comme une remise en cause de leurs compétences, de leur autorité et comme une obligation de se plier au modèle éducatif de la culture majoritaire :

*On a notre culture là-bas, des fois, on frappe les enfants, parce qu'on a été élevés comme ça. [...] C'est pas pour tuer les enfants, mais on corrige les enfants comme ça. Donc, peut-être essayer d'aider d'autres immigrants qui sont venus ici, au moins voir avec eux d'être moins durs avec les enfants, parce que nous, nos parents étaient durs avec nous. (P20)*

Dans certains cas, cette réticence à collaborer peut être liée à un statut précaire au pays et à la crainte de déportation, comme pour cette mère qui explique s'être sentie jugée et mise sous pression par l'intervenante :

*Elle a dit que je suis très méfiante, que je ne veux pas collaborer. Mais, je trouve que c'est à cause de comment elle est intervenue que je ne veux pas collaborer et que je suis méfiante. Non, parce que toujours je me sentais attaquée, jugée. Je trouve qu'elle me mettait la pression pour savoir si je voulais laisser mes enfants ici ou pas [...]. C'était stressant là, car je ne savais pas qu'est-ce qui allait nous arriver à moi et à mes enfants. (P4)*

Comme la demande d'aide vient rarement de la famille, la motivation au changement n'est pas toujours présente. Pour engager les parents et les jeunes dans l'intervention, les intervenants doivent d'abord surmonter ce choc et cette réticence initiale des parents, en faisant preuve de sensibilité, de réflexivité et de persévérance pour réussir à créer une relation de travail :

*Au tout début, j'étais plus réticente et je voulais rien savoir. Je trouvais que la DPJ était cruelle. [...] Je suis une personne comme qui a toujours besoin que quelqu'un me montre le chemin, ou prend ma main pour me dire : va, fais ça, puis au fond, la DPJ était là pour ça, pour nous montrer quoi faire et nous soutenir. (P9)*

Un parent explique qu'il aurait souhaité avoir un intervenant ou une intervenante qui lui explique les raisons de l'intervention de la DPJ et confirme que le statut d'immigrant n'était pas lié à son action. Une personne qui aurait dit :

*On veut pas vous attaquer. Nous autres, on est là pour l'enfant, Monsieur. Expliquer la cause, pourquoi on a le droit de faire ça. C'est des règles, c'est comme ça et c'est pas parce que vous êtes un immigrant, ça n'a rien à voir. (P10)*

#### 4.2 « Intégrer le sujet de la culture » dans l'intervention

La reconnaissance des valeurs et acquis culturels antérieurs des familles est importante pour les participants. Les parents rencontrés sont conscients qu'il existe des différences culturelles entre certaines de leurs valeurs et leur façon d'éduquer les enfants et celles véhiculées à travers la LPJ, et que de profonds désaccords peuvent survenir entre eux et les intervenants. Tenir compte dans l'intervention de la culture de chaque parent afin de mieux le comprendre et le reconnaître dans toute sa singularité apparaît important aux yeux des participants :

166

*Je crois que le plus important est d'intégrer le sujet de la culture, et essayer de trouver une façon de l'intégrer, pour éviter les désaccords. Je crois qu'il y a beaucoup à améliorer en relation aux croyances et cultures. Parce que bien que nous sommes chez eux et nous devons nous adapter, cela ne veut pas dire que nous devons abandonner toute notre culture et notre croyance. (P13)*

Cette reconnaissance passe, selon eux, par un intérêt marqué pour leur culture, une écoute active, un grand respect et une acceptation de la personne, comme dans le cas de ce père qui décrit son intervenante comme quelqu'un avec qui il se sent reconnu :

*[L'intervenante,] elle connaît aussi les personnes [...] c'est pas pour critiquer des races, mais elle connaît des races, comment qu'ils sont, et les familles, comment qu'ils vivent, elle sait comment qu'y traitent leur enfant, comment qu'ils habillent les enfants, comment ils donnent du soutien... Elle me comprend, me respecte. Moi aussi, je la respecte. (P3)*

Ce père évoque aussi la sensibilité de l'intervenante et son respect pour ses croyances religieuses. Il raconte à cet égard qu'elle a suspendu les rencontres durant la période du ramadan pour éviter les séances empreintes d'irritabilité causée par la faim des parents.

Des jeunes parlent également de manière positive de l'approche adoptée par certains intervenants à l'égard de leur culture. S'intéresser à eux et à leur expérience singulière d'immigrant, prendre le temps de les écouter et de comprendre les difficultés qu'ils ont vécues dans leur pays et se montrer ouvert à parler du racisme ou des discriminations subies par les jeunes dans le pays hôte est valorisé.

La plupart des participants accordent aussi une grande importance à la famille. Tant les parents que les jeunes apprécient une intervention favorisant la communication et la compréhension mutuelle, selon une approche équilibrée qui intègre les points de vue et les besoins de chacun des membres de la famille. Les participants évoquent à cet égard le soutien offert visant à les aider à négocier la double appartenance et à surmonter l'écart culturel qui peut exister entre les parents et les jeunes :

*Des fois, ils me demandent des idées pour qu'est-ce qu'on peut faire pour régler les problèmes dans la maison. [...] C'est des propositions comme, admettons si j'ai des chicanes, ils vont me dire : essaye de faire ça, comme ça, ça va pas se passer, ça; fais ci, fais ça, comme ça, y aura pas des problèmes. (J5)*

Le placement est déjà une expérience difficile pour les familles, mais s'il s'effectue dans des conditions qui ne tiennent pas compte de leurs valeurs ou de leur culture, cela peut provoquer un choc plus important. Par exemple, les parents souhaitent que leur enfant garde contact avec sa culture, ses traditions et sa langue d'origine. Des pratiques qui sont sensibles aux préoccupations des parents à l'égard du développement identitaire de leur enfant et qui misent sur le soutien à la communication avec les parents d'accueil peuvent faciliter la collaboration des familles et aider à rendre cette expérience moins douloureuse :

*On a fait une rencontre, moi et les gens de leur famille d'accueil, je leur ai dit que les enfants ont leur culture et que c'est important qu'ils la gardent. Ils m'ont dit qu'ils allaient suivre un cours de créole avec eux, pour apprendre un peu de leur culture. (P6)*

Dans le cas des jeunes placés dans des foyers, les efforts pour intégrer leur culture et s'y adapter sont appréciés. Cette flexibilité pour adapter les règles de l'unité de vie à leurs pratiques religieuses ou simplement pour intégrer leur culture à la vie quotidienne leur permet d'avoir un sentiment de plus grande familiarité avec cet espace :

*Par exemple, pendant le ramadan, ils me réveillent la nuit pour pouvoir manger, tu vois? [...] Ils me laissent pratiquer. Pis ils modifient comme des choses, parce que normalement, tu peux pas descendre dans la cuisine, tu peux pas être tout seul, tu peux pas sortir de ta chambre, mais ils me laissaient le faire, tu vois? (J6)*

Malgré ces résultats, d'autres propos font ressortir une certaine variabilité à l'égard de la prise en compte de la dimension culturelle dans l'intervention, ce qui a un impact majeur sur l'expérience des familles. Des participants trouvent en effet que la culture n'est pas toujours suffisamment considérée dans l'intervention. Selon eux, il y aurait parfois un manque d'ouverture à échanger sur les différences culturelles et un refus des compromis :

*Ils ne s'intéressent pas du tout à ma culture. La culture? Au contraire, c'est moi qui dis à l'intervenante, moi j'ai ma propre culture et vous, vous avez la vôtre. Vous ne pouvez pas me forcer à adopter votre propre culture. Mais pour eux, c'est leur culture... (P7)*

Certains participants rapportent avoir voulu aborder les écarts culturels entourant certaines pratiques parentales non pas dans le but de justifier les comportements qui leur sont reprochés, mais plutôt pour expliquer d'où ils partent et à quels types de représentations sociales et de pratiques disciplinaires ils ont eux-mêmes été exposés dans leur enfance. Un père mentionne à cet égard s'être senti peu accueilli lorsqu'il évoquait sa culture en lien avec l'utilisation du châtement corporel :

*Même des fois que je répétais: « Culturellement on est élevé comme ça, avec le châtiment corporel ». Je sentais pas qui avait une compréhension de ça. Pas du tout. Au contraire. D'où même, je ressentais de la culpabilité de ça. « Ah, tu veux te plaindre. On parle pas de toi. » (P10)*

### 4.3 Considérer les familles comme des partenaires

Les participants considèrent comme idéale une approche axée sur le partenariat où ils sentent qu'ils ont une certaine marge de manœuvre pour s'impliquer dans les décisions et actions qui ont une influence sur leur vie et celle de leur enfant. Cette posture leur permet de rééquilibrer un peu le pouvoir et de négocier avec l'intervenant et l'intervenante dans un cadre de respect mutuel. Un jeune mentionne avoir apprécié que ses limites et celle de sa famille aient été respectées dans l'intervention. Le fait que tous (l'intervenante et la famille) aient considéré le point de vue de l'autre témoigne de pratiques favorisant leur engagement et le travail conjoint intervenant-famille :

*Madame [nom de l'intervenante], elle a quand même pris en considération notre culture avant de proposer des moyens [...] Puis elle a compris c'était quoi nos limites. Puis ma famille a compris qu'elle n'était pas là pour nous obliger à nous adapter à ici, à s'intégrer à cette culture-là. (J20)*

Ils apprécient en particulier le fait d'être encouragés à poser des questions et à faire part de leurs besoins et attentes. Travailler à se fixer des objectifs communs, mais avoir aussi la possibilité de poser ses limites et sentir que cela est respecté par les intervenants apparaît également important aux yeux des participants. La possibilité pour les parents de négocier des compromis à l'égard des solutions à mettre en place qui soient respectueuses de leurs valeurs éducatives et de leurs acquis culturels antérieurs tout en étant acceptables pour la DPJ peut rehausser leur sentiment de compétence, mais aussi stimuler leur ouverture au changement. Ainsi, une attitude positive et une posture ouverte à la négociation peuvent s'avérer pour plusieurs une source de motivation pour se mobiliser et collaborer. Pourtant, dans plusieurs cas, l'approche est perçue par les participants comme étant univoque et dénuée d'ouverture à la négociation ou de marge de manœuvre pour donner leurs avis ou proposer d'autres pistes d'action. Le pouvoir de l'intervenant dans ces cas est perçu comme étant absolu :

*Moi, j'ai eu une intervenante qui considérait que c'est juste sa parole qui compte. Elle voulait que ma fille soit enlevée de sa famille. Mais elle checke pas c'est quoi le problème exactement, c'est quoi... Elle sait, elle, la travailleuse sociale, elle sait c'est quoi le problème pis comment régler ça. (P3)*

### 4.4 Reconnaître les défis spécifiques et les forces

Dans les récits, les participants veulent que leur situation soit considérée dans sa globalité et non pas uniquement en lien avec les événements et les comportements qui ont mené à l'intervention de la protection de la jeunesse. Ces familles se retrouvent dans une situation de vulnérabilité accrue (scolarité peu élevée, faible revenu, monoparentalité, précarité du statut migratoire, isolement, etc.). Le fait de s'intéresser aux besoins et aux défis spécifiques à l'immigration est évalué positivement, surtout quand cela donne lieu à une intervention qui permet d'y répondre. Dans ce contexte, l'aide concrète est très appréciée par les participants parce qu'elle leur permet de répondre à des besoins de base qu'ils ne peuvent pas combler en raison de leurs conditions de vie. En outre, ils aiment également être informés sur les différents types de démarches à faire en lien avec la vie quotidienne



et leur intégration. Être immigrant impose des limites dans l'accès à divers types d'information ou de ressources cruciales pour eux : allocations, partage de la garde des enfants en cas de séparation, services dans leur langue, soutien légal, etc. Ils apprécient encore plus si les intervenants les orientent et les accompagnent dans ce processus. Reconnaître la précarité extrême de leur statut au Canada peut également leur permettre de reprendre un certain contrôle de leur vie, comme c'est le cas de ce père sans statut d'immigration qui s'est senti soutenu par les intervenantes :

*J'ai exposé mes problèmes, mes craintes, ainsi de suite. Comme quoi j'étais illégal... En tout cas la DPJ elle s'est impliquée beaucoup. Elles m'ont même référé à une avocate. Parce que moi avant j'avais un avocat, mais ils ont trouvé qu'il faisait pas bien sa job. Et puis, elles m'ont référé à une avocate qu'eux autres ils connaissaient. (P5)*

Reconnaître le courage dont ils ont fait preuve pour quitter leur pays afin d'échapper à des situations difficiles, de même que les efforts qu'ils ont faits pour s'intégrer à la société d'accueil malgré les nombreux obstacles auxquels ils ont été confrontés, est très apprécié, surtout dans le contexte où l'intervention de l'État remet en question leur parentalité. Cette posture leur fait vivre aussi plus de confiance dans l'intervention et dans leurs propres capacités de changement :

*J'ai eu une intervenante qui m'a pris comme son garçon qui m'a dit : « Il faut que tu y crois. Je sais que tu l'as pas eu facile, mais après tout ce chemin que tu as fait! Lâche pas ». Ça, ça fait une différence. (P10)*

Pour les jeunes, la reconnaissance de leurs efforts et de leurs forces stimule leur engagement et leur sentiment d'auto-efficacité. Au contraire, s'attarder davantage aux déficits plutôt qu'aux compétences et aux réussites, ou encore critiquer les actions dont le but est d'aider les enfants, est démobilisant et peut faire vivre un sentiment d'échec :

*Parce qu'était écrit dans le rapport, comme (le français) n'était pas ma première langue, que je n'apprends pas mes enfants à structurer bien le français comme il faut. [...] Choquante, car je sais que ce n'est pas ma langue d'origine. Moi au lieu d'apprendre l'espagnol à mes enfants, je les avais appris le français, car je pensais que comme ça, ça serait plus facile pour rentrer à l'école. (P4)*

## 5. Discussion

Les présents résultats confirment ceux des recherches précédentes, qui soulignent l'importance pour tous de la relation intervenant-client dans l'expérience des familles à l'égard de l'intervention en protection de la jeunesse (Saint-Jean et Dufour, 2018; Schreiber, Fuller et Pacey, 2013). Cette recherche permet cependant de constater que pour les familles immigrantes, cette relation prend une couleur particulière en raison de leur bagage culturel, mais aussi des défis vécus en lien avec leur trajectoire migratoire et leur processus d'intégration.

Les résultats montrent tout d'abord à quel point l'intervention initiale des services de protection de la jeunesse est une expérience difficile pour les parents immigrants, qui sont sous le choc de voir leur parentalité remise en cause par l'État et qui ont peur qu'on leur retire la garde de leur enfant. Bien que ces réactions soient également présentes chez les familles natives, elles sont susceptibles d'être plus intenses chez celles issues de l'immigration en raison du contexte de vulnérabilité dans lequel elles se retrouvent (Sawrikar, 2016). La peur de l'autorité, en particulier si le statut au Canada est précaire et fait redouter la déportation, combinée à un manque général de sens de droit commun, peut amener ces familles à craindre de faire l'objet d'un traitement injuste, voire

discriminatoire de la part des services de protection (Kriz, Slayter, Lannicelli et al., 2012), comme l'ont d'ailleurs évoqué certains participants de l'étude. En outre, provenant de pays où une telle intervention de l'État dans la vie privée des familles n'existe pas ou est peu répandue, ces familles ne disposent pas nécessairement de l'information ni de l'expérience qu'il faudrait pour comprendre le rôle de cette institution à l'égard de la protection des enfants et du soutien aux familles et leur permettre ainsi d'aller au-delà de l'image populaire entourant le placement systématique des enfants qui y est associée (Sawrikar, 2016). Des pratiques qui tiennent compte de ces éléments de contexte dans l'intervention, accompagnées d'attitudes positives et de mécanismes qui assurent une communication effective afin de rassurer les familles et les aider à surmonter leur résistance initiale, deviennent alors importantes pour favoriser leur collaboration au processus d'intervention.

Les résultats font aussi ressortir l'importance accordée par les participants au maintien des liens avec la famille, sa culture, sa langue et ses valeurs durant les périodes de placement des enfants. Bien que la Loi sur la protection de la jeunesse favorise le recours à une famille de proximité afin d'assurer la continuité des liens familiaux de l'enfant, cette solution n'est pas toujours possible dans le cas des familles immigrantes, en raison notamment de l'isolement dans lequel certaines d'entre elles peuvent se retrouver dans le pays d'accueil. Le placement des enfants dans une famille d'accueil d'une origine ethnoculturelle ou religieuse différente ou dans un centre de réadaptation peut constituer la seule option pour celles qui ne peuvent compter sur leur réseau social, demeuré dans leur pays d'origine. Ce type de placement peut engendrer un stress important pour les parents, qui peuvent craindre que leur enfant ne perde contact avec sa langue et ses traditions (Hassan et Rousseau, 2007), comme c'est d'ailleurs le cas pour certains participants de l'étude. Pour les jeunes, cette expérience peut aussi s'avérer un défi important dans la mesure où ils doivent non seulement s'adapter à de nouvelles relations sociales, mais également composer avec leur statut de minorité, en termes de nombre, mais aussi de moindre pouvoir, au sein de la société qui les accueille (White, O'Brien, Jackson et al., 2008). De ce fait, les efforts visant à aider les familles à maintenir leurs liens durant les périodes de placement peuvent rassurer les parents et permettre aux enfants de préserver leur culture. En outre, tant les parents d'accueil que les intervenants doivent être sensibilisés aux besoins uniques de ces jeunes en lien avec leur identité culturelle, ainsi qu'aux défis de faire partie d'une minorité, afin d'être en mesure de leur offrir ainsi qu'à leur famille un accompagnement adapté (White, O'Brien, Jackson et al., 2008).

170

Par ailleurs, les résultats montrent que la prise en compte de la culture peut parfois s'avérer plus difficile lorsque les cadres de référence des intervenants et des parents sont en tension, par exemple au sujet des normes éducatives et des pratiques disciplinaires. La pression des délais combinée à la crainte des intervenants pour la sécurité des enfants peut rendre le dialogue avec les parents plus difficile à établir (Dufour, Lavergne, Gaudet et al., 2014). Néanmoins, l'ouverture au dialogue avec les parents immigrants autour de leurs principes éducatifs et du sens qu'ils donnent à leurs conduites envers leur enfant est considérée comme une démarche essentielle pour faciliter la communication et la compréhension de l'autre (Cohen-Émerique, 2015).

Les présents résultats démontrent également l'importance d'une approche interculturelle qui va au-delà du simple choc des valeurs et qui tient compte des défis auxquels sont confrontées les familles et des inégalités vécues. Selon Cohen-Émerique (2015 : 260), ce rapport à l'autre, quoiqu'important, doit être accompagné par des « connaissances sur les contextes sociaux et culturels » propres aux familles, à leur histoire familiale et à leur trajectoire migratoire singulière, ce qui renvoie au concept de reconnaissance qui intègre les enjeux de redistribution et de justice sociale (Fraser, 2004). Les familles immigrantes rencontrées dans le cadre de la présente étude doivent composer avec des contraintes structurelles importantes qui nuisent à leur intégration sociale. Ce type de difficultés peut affecter lourdement la capacité des parents à pourvoir aux besoins de base des enfants, en plus

de générer beaucoup de stress susceptible de perturber considérablement les liens familiaux. Les signalements et l'intervention d'autorité peuvent être vécus comme une forme de discrimination par certaines de ces familles, car elles peuvent craindre un traitement inéquitable ou un rejet de leur culture ou de leurs valeurs. Les résultats, toutefois, démontrent également que ces services peuvent aussi jouer un rôle de soutien important afin d'aider les familles à résoudre des difficultés liées à différents aspects de leur vie dans leur nouveau pays. Les participants apprécient en particulier l'aide concrète, l'information, la référence et l'accompagnement pour l'accès aux programmes et services publics pour l'obtention de droits ou à l'immigration. Ce type d'intervention outille davantage les parents pour faire face aux difficultés en plus de faciliter l'établissement d'un lien de confiance. On peut néanmoins se demander quels mécanismes permettraient à ces familles de trouver réponse à ces besoins hors du contexte de la protection de la jeunesse. En effet, en raison de son caractère exceptionnel et de son autorité, celle-ci devrait se limiter à mettre fin aux situations de compromission, tout en s'assurant que les autres besoins familiaux trouvent réponse dans des services communautaires ou institutionnels de première ligne.

Bien que vulnérables, ces familles ont aussi des forces ainsi qu'un capital social et elles peuvent être engagées dans un travail conjoint. Les résultats indiquent que les participants sont sensibles aux efforts des intervenants visant à partager le pouvoir et à favoriser la confiance et la collaboration. Ils aiment en particulier qu'on leur permette de faire entendre leur point de vue et qu'on en tienne compte dans le plan d'intervention. Ce travail partenarial permet de rééquilibrer le pouvoir et facilite l'engagement des familles. Pourtant, les propos de plusieurs participants révèlent une variabilité dans les attitudes des intervenants à l'égard des parents et des jeunes, en particulier en ce qui a trait au partage du pouvoir de même qu'à l'établissement d'une collaboration authentique. Le recours au pouvoir et à l'autorité par l'intervenant peut faire écho « aux rapports sociaux dominants/dominés, plus ou moins accentués selon les communautés, par le racisme et l'ostracisme » (Cohen-Émerique, 2015 : 305) et engendrer de l'impuissance, de la détresse ou de la colère en plus de les amener à réagir négativement à l'intervention de la DPJ. Les résultats de l'étude montrent cependant que des attitudes positives et une sensibilité particulière au vécu de ces familles peuvent avoir une incidence favorable sur l'établissement d'une relation d'aide (Dyche et Zayas, 2001).

## CONCLUSION

Les résultats présentés soulèvent quelques implications pour la pratique, l'organisation, les politiques et la recherche. Sur le plan de la pratique, la relation avec l'intervenant ressort comme un élément crucial dans l'expérience des familles. Miser sur des attitudes positives (par ex. : l'écoute et l'empathie) et une approche sensible à la dimension interculturelle, adaptée aux besoins et défis vécus, apparaît important. Les pratiques axées sur le dialogue interculturel et la médiation entre les parents et les enfants, de même qu'entre les parents et l'institution, ainsi que les postures qui tendent à rééquilibrer le pouvoir en instaurant une relation plus égalitaire et ouverte à la négociation, peuvent également s'avérer des stratégies prometteuses pour favoriser un lien de confiance et l'engagement dans l'intervention (Cohen-Émerique, 2015; Dyche et Zayas, 2001). De même, considérant la multiplicité des vulnérabilités liées à l'immigration et aux stress environnementaux vécus par ces familles, il apparaît important d'adopter avec elles une approche globale, continue, à long terme et axée sur la résolution des difficultés tant individuelles que structurelles. Travailler en collaboration avec les professionnels d'autres services pour créer un socle de protection sociale et parvenir à des changements durables apparaît aussi comme incontournable (Maiter et Stalker, 2011). Cependant, cette responsabilité ne peut reposer uniquement sur les épaules des intervenants. Il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'adaptation de l'intervention aux familles immigrantes.

Sur le plan organisationnel, les conditions de pratique devraient reconnaître la complexité de l'intervention interculturelle en contexte de protection de la jeunesse en offrant aux intervenants les moyens et les ressources dont ils ont besoin (ex. : formation, supervision clinique continue, activités et programmes cliniques adaptés, ajustement de la charge de cas, etc.) afin de les aider à offrir des services adaptés et équitables (Hassan et Rousseau, 2007; Sawrikar, 2016). Sur le plan politique, le gouvernement et la société en général doivent reconnaître l'existence d'obstacles systémiques à l'intégration de ces familles, ainsi que leurs défis spécifiques, et favoriser le développement des services de proximité de même que le soutien aux organismes communautaires afin d'aider à prévenir les difficultés psychosociales et d'éviter qu'une intervention d'autorité soit nécessaire.

En guise de conclusion, l'étude ouvre la réflexion sur un large éventail d'enjeux reliés à l'intervention auprès des familles issues de l'immigration en contexte d'autorité. Comme il s'agit d'une étude exploratoire, plusieurs de ces enjeux restent cependant à approfondir. Poursuivre les recherches serait donc important afin de développer les connaissances sur des aspects particuliers de l'intersection entre l'immigration et les services de protection de l'enfance, telles les retombées des programmes de formation interculturelle ou des compétences interculturelles pour l'adaptation des services en prenant en considération la perspective des familles.

---

## **ABSTRACT:**

*The clientele of protective services is more culturally diverse than ever. The intersection of culture and intervention in youth protection raises the issue of adapted services. This article presents the results of a qualitative study involving 21 parents and 20 youths from immigration backgrounds and deals with their view and experience with regards to the intervention. The results allow us to note the influence of the context of authority on relations between the worker and immigrant family. They reveal that the actions and attitudes of the workers are of utmost importance when it comes to the commitment of families as well as the co-construction of the meaning of intervention. The more specific aspects of interventions that impact the perceptions and reactions of participants in this regard include strategies designed to overcome the initial shock and fear surrounding the reporting as well as those that recognize their culture, integration challenges and strengths. Participants are also sensitive to workers' efforts to restore the balance of power by giving them room to become involved in decisions concerning their family. Results also highlight a degree of variability in the response to the parents and youths, which raises the issue of equitable services adapted to clients facing significant integration challenges and obstacles.*

## **KEYWORDS:**

*Youth protection intervention, immigrant families, commitment, adapted services*

---

## **RÉFÉRENCES**

- Carranza, M. (2017). *Examining the Intersection of Immigrants' Integration/Acculturation and Child Welfare*, Hamilton : McMaster University, <https://socialwork.mcmaster.ca/documents/cw-report-final.pdf>
- Chicha, M.-T. (2012). « Discrimination systémique et intersectionnalité : la déqualification des immigrantes à Montréal », *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 24, 82-113.
- Cohen-Emerique, M. (2015). *Pour une approche interculturelle en travail social : théories et pratiques*, France : Presses de l'École des hautes études en santé publique.
- Detlaff, A. et I. Earner (2012). « Children of Immigrants in the Child Welfare System: Characteristics, Risk, and Maltreatment », *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services*, vol. 93, n° 4, 295-303.

- Dufour, S., Hassan G. et C. Lavergne (2012). « Mauvais traitements et diversité culturelle : bilan des connaissances et implications pour la pratique » : 143-171, dans M.-H. Gagné, S. Drapeau et M.-C. Saint-Jacques (sous la dir.), *Les enfants maltraités : de l'affliction à l'espoir. Pistes de compréhension et d'action*, PUL.
- Dufour, S., Lavergne, C., Gaudet, J. et D. Couture (2014). « Protecting Visible Minority Children: Family-Caseworker Dynamics and Protective Authority Intervention Strategies », *Revue canadienne de psychologie/Canadian Journal of psychology*, vol. 57, n° 4, 356-364.
- Dumbrill, G. C. (2009). « Your policies our children: Messages from refugee parents to child welfare workers and policy makers », *Child Welfare*, vol. 88, n° 3, 145-168.
- Dyche, L. et L. H. Zayas (2001). « Cross-cultural empathy and training the contemporary psychotherapist », *Clinical Social Work Journal*, vol. 29, n° 3, 245-258.
- Hassan, G. et C. Rousseau (2007). « La protection des enfants : enjeux de l'intervention en contexte interculturel », *Association pour la recherche interculturelle*, bulletin n° 45, 37-50.
- Hines, A. M., Lemon, K., Wyatt, P. et J. Merdinger (2004). « Factors related to the disproportionate involvement of children of color in the child welfare system: A review and emerging themes », *Children and Youth Services Review*, vol. 26, n° 6, 507-527.
- Huberman, A. M. et B. Miles (1991). *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, Bruxelles, Belgique : De Boeck-Wesmael.
- Kriz, K., Slayter, E., Lannicelli, A. et J. Lourie (2012). « Fear management: How child protection workers engage with non-citizen immigrant families », *Children and Youth Services Review*, vol. 34, n° 1, 316-323.
- Lavergne, C. et S. Dufour (2020). *Familles issues de la diversité culturelle au Québec et protection de la jeunesse. Constats et recommandation*, Montréal, mémoire présenté à la Commission Laurent sur la protection de la jeunesse au Québec.
- Lavergne, C., Dufour, S. et D. Couture (2014). « Disproportion des enfants issus des groupes racialisés dans le système de protection de la jeunesse à Montréal : points de vue d'intervenants sociaux sur les causes et les pistes de solution », *Revue internationale sur la recherche en interculturel*, vol. 4, n° 1, 17-30.
- LeBrun, A., Hassan, G., Boivin, M., Fraser, S.-L., Dufour, S. et C. Lavergne (2015). « Review of child maltreatment in immigrant and refugee families », *Revue canadienne de santé publique*, vol. 106, n° 7, Supplément 2, eS45-eS57.
- Lewig, K., Arney, F. et M. Salveron (2010). « Challenges to parenting in a new culture: Implications for child and family welfare », *Evaluation and Program Planning*, vol. 33, n° 3, 324-332.
- Maiter, S. et C. Stalker (2011). « South Asian immigrants' experience of child protection services: Are we recognizing strengths and resilience? », *Child & Family Social Work*, vol. 16, n° 2, 138-148.
- Menjivar, C. et O. Salcido (2002). « Immigrant Women and Domestic Violence: Common Experiences in Different Countries », *Gender & Society*, vol. 16, n° 6, 898-920.
- Mirick, R. G. (2012). « The relationship between reactance and engagement in a child welfare sample », *Children and family social work*, vol. 19, n° 3, 333-342.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3<sup>e</sup> éd.), Paris : Armand Colin.
- Saint-Jean, G. et S. Dufour (2018). « Alliance thérapeutique et intervention contrainte : recension critique des pratiques recommandées auprès d'adolescents de minorités ethnoculturelles », *Revue québécoise de psychologie*, vol. 30, n° 1, 35-63.
- Sarmiento, J. et C. Lavergne (2017). « Les enfants et les jeunes des minorités ethnoculturelles en protection de la jeunesse et dans les services aux jeunes contrevenants : portrait des usagers et de leur trajectoire de services », *Défi jeunesse*, XXIV, 9-19.
- Sawrikar, P. (2016). *Working with ethnic minorities and across cultures in Western child protection systems*, Londres : Routledge.
- Schreiber, J., Fuller, T. et M. Pacey (2013). « Engagement in child protective services: Parent perceptions of worker skills », *Children and youth services review*, vol. 35, n° 4, 707-715.
- Thompson, M. S., Chaze, F., George, U. et S. J. Guruge (2015). « Improving Immigrant Populations' Access to Mental Health Services in Canada: A Review of Barriers and Recommendations », *Journal of Immigrant and Minority Health*, vol. 17, n° 6, 1895-1905.
- White, C. R., O'Brien, K., Jackson, L. J. Havalchak, A., Phillips, C., Thomas, P. et J. Cabrera (2008). « Ethnic Identity Development Among Adolescents in Foster Care », *Child and Adolescent Social Work Journal*, vol. 25, n° 6, 497-515.